

Nom et prénom :

**Contrôle d'éducation civique 6<sup>ème</sup> 2 : l'enfant, le 15/02/2012**

I- Questions

1) Définissez identité (1)

-----  
-----

2) Donnez 4 éléments qui composent l'identité d'une personne (2)

- -  
- -

3) Quel document doit-être rempli après la naissance d'un enfant ? Dans quel lieu ? (2)

-----  
-----

4) Sans identité, de quels droits serais-je privé ? (1)

-----  
-----  
-----

5) Définissez maltraitance (1)

-----  
-----

II- Le défenseur des enfants

Le 6 mars 2000, le Parlement a voté une loi créant un défenseur des enfants. Son rôle est de défendre les droits de l'enfant tels qu'ils ont été définis par la loi ou par la Convention internationale des droits de l'enfant.

C'est madame Dominique Versini qui occupe cette fonction depuis le 29 juin 2006. Elle a été nommée par le président de la République pour six ans. Elle a toute liberté pour effectuer la mission dont elle est chargée.

D'après [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr), octobre 2008

1) Quel texte garantit les droits de l'enfant depuis 1989? (1)

-----

2) Par qui est nommé le défenseur des enfants ? Pour combien de temps ? (1)

-----  
-----

